

Le Lancéen

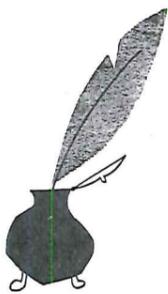
Responsables de la commission du journal :
Robert Grodwohl, Petit-Lancy
Jean-Maurice Piguet, Grand-Lancy

Rédaction : **Mme Andrée Piguet**
 16, av. Eugène-Lance, tél. 94 36 18
Mme Madeleine Magnin
 27, ch. de la Vendée, tél. 92 30 09

Abonnement Fr. 5.—
 C.C.P. 12-22050 Genève

Publicité et administration : **François Sprüngli**
 8, place des Ormeaux
 Petit-Lancy - Tél. 92 11 35

Imprimerie Genevoise
 12, rue des Mouettes
 Tél. 42 55 20



Editorial

Fanatisme, violence, septicisme, mode du dénigrement, c'est vrai, il faut l'admettre, nous sommes plus ou moins secoués par les nouvelles manières de concevoir la vie et angoissés par tout le mal qui s'accomplit autour de nous.

A nos générations échoit le fait de participer à l'agonie d'une longue période de l'histoire. Nous vivons le bouleversement idéologique entraîné par la nouvelle société technologique qui peu à peu s'est implantée et façonne les mœurs et les mentalités.

L'acceptation aveugle de ce qui est proposé n'est plus de mise. On se ligue pour représenter une force, pour organiser le travail, les horaires, pour revendiquer ceci ou cela, pour que la participation à la vie ne soit plus passive. On rejette l'hypocrisie de la société figée du siècle dernier. Les institutions qui paraissent les plus solides se modifient. Rien ne nous paraît stable, nous vivons dans le probable et les plus âgés d'entre nous soupirent un peu en songeant à leurs ancêtres qui construisaient leur maison pour des générations et connaissaient les matériaux avec lesquels elle était bâtie.

Pendant des siècles l'Eglise avait enserré les hommes des pays de la chrétienté dans sa hiérarchie et ses règles strictes. Les sociétés tentèrent de s'en libérer pour retomber, si nous n'y prenons pas bien garde, dans les contraintes de l'informatique et des ordinateurs qui aboutissent aux statistiques et aux normes. On ne recense plus en termes d'âmes, mais l'individu devient une combinaison de chiffres et de lettres sur une carte perforée.

Tableau réel et sombre et pourtant nous vivons... Chaque jour nous faisons face aux obstacles, nous cherchons notre place et notre équilibre. Parfois nous doutons du résultat et pourtant nous avançons régulièrement vers une société plus juste quoique de plus en plus diversifiée.

Si, tout autour de nous, les choses semblent vouloir se dérober, la nature, elle, reste stable. Chaque jour le soleil se lève et se couche, chacun apporte son effort et sa pierre à la construction du quotidien.

Au siècle dernier ne trouvait-on pas dans les hospices, plusieurs malades dans le même lit ? Les patients furent alors hospitalisés, un par lit, dans de grandes salles et de nos jours les chambres à quatre ou cinq lits, voire moins sont courantes.

Vis-à-vis du reste du monde n'en soyons pas honteux comme certains cherchent à nous le faire ressentir. Cette amélioration est l'aboutissement de longs efforts, de beaucoup de travail et d'une paix durable

que nos pères ont su préserver. Souhaitons qu'un jour de telles possibilités existent pour le plus grand nombre d'individus de notre planète.

L'évolution des sociétés est perpétuelle, avec de temps à autre de grands coups d'accélérateur. N'essayons pas de la contrecarrer, nous n'y parviendrions pas et nous nous faisons mal inutilement. Tout comme les étoiles naissent, grandissent, vivent, vieillissent et meurent, l'homme naît, grandit, vit, vieillit, meurt et tout recommence. Sur cette toile de fond se déroule l'histoire des civilisations qui se succèdent dans l'éternité des temps.

A Troie, en Asie Mineure, des savants ont découvert à la fin du siècle dernier, les ruines de 9 établissements successifs. Le plus ancien remonte à 3000 ans avant J. C. A Jéricho, au bord du Jourdain, peu à peu ensevelie par les sables, la ville ancienne doit dater du VII^e siècle avant J. C. Ses murailles furent reconstruites 16 fois au cours du III^e millénaire.

Plus près de chez nous, à Satigny, on a retrouvé dans le sol les traces de 8 époques bien distinctes. Déjà les archéologues genevois ont découvert au cours de leurs fouilles les restes d'une villa romaine, d'un édifice de bois du type nordique, datant du VI^e ou VII^e siècle de notre ère, les fondations de pierre d'une église carolingienne, suivie très vraisemblablement par les vestiges d'une église romane. L'église gothique du XIII^e siècle, créée avec ses façades restaurées au XVIII^e, un lien avec le temple d'aujourd'hui.

Cette continuité dans l'évolution des civilisations est réconfortante. Tout comme les styles changent, l'homme et son intelligence s'adaptent aux besoins et les créent. Nous sommes solidairement responsables de l'avenir.

Si les forces négatives paralysent, détruisent, on trouve dans toute existence des moments de grâce. Il faut savoir les happer au passage et les vivre intensément.

Il suffit parfois de dévier un tout petit peu le gouvernail de la destinée pour que l'esquif de notre vie vogue vers le bonheur, vers un bel été. Nous sommes les maîtres de la barre. Alors bel et bon été...

Edith Eardley

Rêvez à vos vacances...



Notices de voyage

change
chèques de voyage
Diner's Club
lettres de crédit
location de coffre

UBS
G

Union de Banques Suisses

Le mot du Président

C'est avec mélancolie que nous avons appris, lors de notre dernière assemblée générale, la décision de *M. Pierre Beyeler* de ne plus se représenter en tant que président de notre association. J'ai donc la lourde tâche de lui succéder.

Il n'est, en effet, pas facile de remplacer une personnalité telle que celle de notre ami Pierre. Pendant dix années il a toujours été présent auprès de ses collègues, contre vents et marées. Dix ans de présidence ! Quel beau bail avec tout ce que cela implique de disponibilité à toute heure.

Que de temps précieux passé en préparations multiples pour présider chaque séance de notre comité, contacter l'une ou l'autre commission de travail de notre société, renforcer nos liens avec nos autorités communales.

Mais quelle satisfaction aussi pour nous tous de voir notre ami Pierre heureux, l'humeur toujours égale, son large sourire, nous accueillant avec gentillesse lors de chaque réunion. Et je crois que le comble du bonheur de notre ex-président était de présenter notre fête de Noël aux enfants de notre village. Bonheur de parler aux

enfants qui l'écoutaient, admiratifs. Un contact amical s'établissait immédiatement entre les jeunes auditeurs et lui. Il avait la manière de s'attirer leur sympathie comme il savait s'attirer la nôtre.

Notre Président d'honneur nous a momentanément quittés, riche d'innombrables souvenirs que je sais merveilleux et inoubliables. Mais il nous reviendra et nous pouvons compter, en tout temps, sur son dévouement et sa grande expérience.

Merci Pierre de tout ce que vous avez apporté aux Intérêts du Petit-Lancy et... à bientôt.

Robert Grodwohl

63 ans au service des Lancéens
Boucherie - Charcuterie - Traiteur

G. BRUNIER

Téléphone 92 83 82

Entreprise du Bâtiment

J.E. PERRET & Cie

Rue Daniel-Gevril 17
1227 CAROUGE (Genève)
Téléphone 42 00 30

**Andreeanne
Guillermin**

physiothérapeute diplômée
de l'Ecole de Genève, vous informe qu'elle
a repris le cabinet de physiothérapie de

Mme Dottrens-Martin
28, rte de Chancy - 1213 Petit-Lancy
Téléphone 93 30 26

**Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie**

Spécialités de pains parisiens

G. Allenbach

Tél. 92 05 45

BOULANGERIE - PATISSERIE

Succ.: HOGARLAN - GRAND-PRE
PALETTES - LE LIGNON - CAROLL
Fief-de-Chapitre

Chez DOMINIQUE

Café-Restaurant de la Petite-Vendée

Ses cuisses de grenouilles fraîches
Sa traditionnelle fondue chinoise
Ses spécialités de chasse

Fermé le mardi

20, chemin de la Vendée 1213 PETIT-LANCY
Téléphone 92 21 98

ÉLECTRICITÉ + TÉLÉPHONE

Georges Flury

Maîtrise fédérale - Concessionnaire des SI
et des PTT

79, route de Saint-Georges 1213 Petit-Lancy
Téléphone (022) 92 17 27

MATÉRIAUX DU SALÈVE

A. ASTIÉ

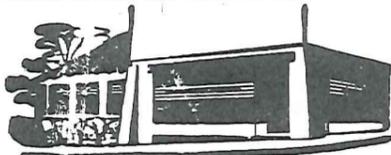
Sable - Gravier
Terrassement

Petit-Lancy Tél. 92 11 81 et 92 11 94

**DROGUERIE
DE CAROLL**

Centre commercial

Téléphone 92 11 11 Service à domicile



Baltzinger

ALIMENTATION-MERCERIE-JOUETS
PETIT-LANCY - GENÈVE - TÉL. 92 16 34

BRASSERIE

Le Commerce

28, route de Chancy - 1213 Petit-Lancy

Fondue au fromage - Mets de brasserie
Filets mignons - Filets de perches - Calamars

Ouvert le dimanche

F. & L. SERRAT Tél. 93 51 31

L'idée d'un jardin Robinson fait son chemin au Grand-Lancy

On étudie très sérieusement la possibilité d'installer un «Jardin Robinson» au Grand-Lancy. Un groupe de travail espère pouvoir présenter des propositions en septembre prochain. L'étude d'un tel équipement social résulte d'une enquête menée naguère par l'Association des habitants de Lancy-Sud.

A la suite des remarques formulées par les familles intéressées, la mairie avait ouvert un dossier, cependant que le Centre Marignac provoquait un regroupement des divers milieux pouvant avoir des avis à exprimer.

En plus de l'Association de Lancy-Sud, on a associé à cette réflexion les parents d'élèves, le corps enseignant et divers spécialistes, ainsi qu'un délégué de la mairie, en l'occurrence M. Henry Rosselet, maire en charge. Ce groupe de travail envisage donc de fournir dès la fin de l'été une large information sur ce qui pourrait se passer... pour autant que les parents soient disposés à prendre en charge la gestion et l'animation d'un «Jardin Robinson». Quitte à bénéficier de l'expérience de l'Association du centre de loisirs et de ses animateurs.

**Bon accueil réservé
à l'avant-projet**

L'avant-projet a reçu un bon accueil des milieux officiels et privés qui ont été consultés. On constate que le Centre Marignac, tout en faisant le maximum en faveur de son Club d'enfants, le jeudi, est en somme mal équipé pour proposer de façon plus régulière des activités d'intérieur dans une maison utilisée d'autre part par diverses catégories d'usagers, principalement d'adultes. Même le beau parc public ne se prête pas à tous les ébats des enfants.

A la mairie, où l'on a déjà mis en réserve une somme de 50 000 fr. dans ce but, on nous signale encore qu'une classe du Grand-Lancy va recevoir un plan du terrain qui pourrait éventuellement convenir pour l'implantation d'un «Jardin Robinson». Et les élèves devront étudier les diverses possibilités d'équipement de la parcelle, en calculant exactement les gabarits et les volumes. Plus tard, ces enfants, utilisant les lieux, pourront presque dire qu'ils en ont été les architectes. (A.R.)

Un excellent concert à l'église du Grand-Lancy

Un nombreux public emplissait, mardi soir 11 mai, l'église de Notre-Dame des Grâces, au Grand-Lancy.

C'était pour entendre retentir, sous les voûtes néo-gothiques de ce sanctuaire connu de la périphérie genevoise, les cuivres de la valeureuse Fanfare de Lancy.

Sous la baguette experte de leur chef talentueux, Maurice Ducret, les musiciens régalaient leur public qui, après la «Marche Pontificale» de Gounod en ouverture, et nombre d'autres morceaux de choix, apprécia tout particulièrement la «Prière d'un Berger» de E. Ruh, avec André Vaudan comme soliste (saxo-ténor), tandis qu'un autre instrumentiste chevronné, Charles-H. Reinhard, saxophoniste-alto, donnait toute la mesure de son talent dans «Fantaisie Brillante» de J. Muldermans.

Parmi l'auditoire, on remarquait quelques conseillers municipaux, ainsi que M. H. Rosse-

let, maire de Lancy, et Me A. Bernasconi, conseiller administratif.

La collecte effectuée à l'issue de ce concert apprécié, le fut au profit du «Foyer-Handicap» de Lancy, dont quelques pensionnaires étaient également présents, accompagnés de M. Pierre Gremaud, directeur de ladite institution.

Au cours de la petite réception qui suivit à la Maison d'œuvres du Grand-Lancy, M. Armand Python, le dynamique président de la Fanfare, donna la parole à M. Jean-Maurice Piguët, vice-président de l'Association des intérêts du Grand-Lancy, sous les auspices de laquelle cette veillée musicale avait été organisée. M. Piguët remercia chaleureusement les musiciens et leur chef d'avoir si bien su conquérir leur auditoire et il se plut à relever l'empressement avec lequel la population de Lancy avait répondu à l'appel qui lui avait été adressé pour cette manifestation. L.F.

Lancy Football Club

Notre équipe fanion, par sa victoire lors de son dernier match face à UGS par 5 à 3, a terminé le championnat de 2e ligue à la quatrième place. Ce magnifique résultat est le fruit des efforts faits par notre comité, notre entraîneur M. Henry Gillet et de tous nos joueurs. Il ne faut pas oublier, en effet, que notre formation a reconquis sa place dans cette catégorie qu'au terme de la saison précédente. Notre 2e équipe, à la suite d'un formidable 2e tour, a conservé sa place en 3e ligue tandis que notre 3e équipe se tient aux premiers rangs du championnat de 4e ligue. Cinq de nos équipes juniors ont obtenu leur qualification pour le championnat du premier degré, soit les : J.B. 1, J.B. 2, J.C. 1, J.D. 1 et J.D. 2, ce qui est un résultat remarquable à mettre à l'actif de notre section juniors. Deux de nos formations de jeunes ont, durant le mois de mai, effectué de merveilleux déplacements. Les J.B. 2, entraînés par M. P. Gonin, se sont rendus à Bruxelles où ils ont disputé un grand tournoi organisé par le Royal Crossing Club Schaarbeek. Les J.C. 1, dont le responsable est M. D. Patek, se sont

rendus à Paris rencontrer le Paris St-Germain où ils ont dû concéder une courte défaite par 2 à 1. D'autres formations vont encore se déplacer très prochainement, les J.B. 1 à Lyon et Romans, les J.C. 1 à Lugano, les C2 en Normandie, les D1 au Lavandou et les D2 à Lyon. Le contact de nos jeunes avec des formations étrangères est généralement très bénéfique et c'est pourquoi nous avons organisé les 19 et 20 juin nos 2 Tournois internationaux réservés aux Juniors C et D. En catégorie D nos jeunes affronteront le FC Sierre (vainqueur en 1974 et 1975), le Lyon O.U. et le P.S. Romans (France), le C.S. Chênois (équipe des talents), de même que ceux d'Yverdon-Sports et nos voisins du FC Onex. Pour la catégorie C, le S.O. Lavandou (vainqueur l'an dernier), l'A.S. Biers Villeurbanne et le Lyon O. U. représenteront la France, Yverdon-Sports (juniors interrégionaux) le canton de Vaud, alors que les couleurs genevoises seront défendues par Etoile Carouge (juniors interrégionaux), Puplinge FC et deux formations lancéennes. D.P.

GARAGE DU PLATEAU

Charly Grosjean

17 bis route de Chancy 1213 Petit-Lancy
Tél. 92 15 75



Denis Weber

Cycles et cyclomoteurs

AGENCE: VÉLOSOLEX - MOBYLETTE
SACHS - CIAO - BRAVO
VESPA 50 CC - PEUGEOT
Vélos toutes marques

4, pl. des Ormeaux 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 26 37

Mme JACQUELINE ECABERT

PÉDICURE MÉDICALE

reçoit sur rendez-vous
Tél. 92 75 57

36, avenue du Gros-Chêne
O N E X

**Pharmacie
du Petit-Lancy**

A. THEVENOZ, pharm.

28, route de Chancy
Service à domicile
Téléphone 92 16 68

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LANCY CENTRE
(côté av. Louis-Bertrand)

L. BUGNO

Petit-Lancy Tél. 92 24 34

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER

H. DUVOISIN

PETIT-LANCY - GENÈVE

1, chemin du Progrès
Téléphone 92 30 39

GIROD & PITTET

ÉLECTRICITÉ

PETIT-LANCY

Tél. 92 62 21 (17 h. 30 à 18 h. 30)

LA RASCASSE
POISSONS

8, place des Ormeaux - Petit-Lancy

Téléphone 92 27 98

**CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS
CHRÉTIENNE SOCIALE SUISSE**

les P.T.T., qui s'est déroulée au Petit-Lancy, les spectateurs ont pu assister à un match de juniors «Z» opposant le club organisateur, le FC Grand-Lancy Poste et une formation du Petit-Lancy. Résultat 5-5. Pour la petite histoire il faut relever que l'équipe du Petit-Lancy a vu son pénalty s'écraser sur un poteau et qu'un

n'avait pas gagné... Voici la formation des juniors «Z» du Gd-Lancy Poste: Laurent Goumaz (5 ans), Jean-Claude Schouwey (7 ans), Patrick Goumaz (7 ans), les avants de poche... Christian Tinner (4 ans), Raphaël Bula (4 ans).

Gymnastique artistique à Lancy

Voici un titre qui attirera certainement l'attention de toutes les personnes touchant de près ou de loin à ce sport très complet et merveilleux, ou ayant l'intention de le pratiquer.

A Lancy, tant la section masculine que la féminine comptent des groupes de gymnastique artistique (pour des gymnastes de tout âge et de différents degrés de capacité). Tous ces groupes sont dirigés par des moniteurs et monitrices titulaires de brevets fédéraux ainsi que par trois instructeurs nationaux, ces moniteurs formant ainsi un groupe de dirigeants compétents. On pourrait se poser la question pour quelle raison on ne parle pas beaucoup de nos groupes et de nos résultats? Notre but est de donner la possibilité à nos gymnastes de s'entraîner un certain nombre d'heures par semaine (4 à 7 h. selon les groupes), de progresser convenablement et de participer à des concours cantonaux et régionaux. Nous avons eu l'occasion de sélectionner quelques gymnastes pour des rencontres «par équipes» ou pour des «sélections de championnats suisses». Nous tenons également à ce que l'ambiance des groupes soit agréable et aimable.

Impressions de deux pupillettes de la SFG Lancy

(1) La FSC Lancy me plaît beaucoup et nous y faisons des exercices très intéressants et très bons pour la santé. J'aime aussi participer aux jeux que nous pratiquons ensemble. Les monitrices sont toutes gentilles mais parfois sévères quand nous le méritons. Les exercices que je préfère sont ceux que nous faisons aux anneaux; j'aime moins faire ceux aux barres asymétriques, cela ne m'empêche pas d'aimer la «gym» de Lancy et d'y aller chaque mercredi avec joie.
Catherine Lempereur (10 ans)

La saison des concours a déjà commencé et nous espérons que d'ici décembre 76 nous pourrions enregistrer quelques bonnes performances, comme par le passé.

La section féminine désire recruter des fillettes de 5 à 6 ans (éventuellement 7 ans) dans le but de constituer un nouveau groupe. La fillette doit avoir quelques prédispositions: être de nature sportive, posséder une morphologie adaptée à ce sport et pouvoir fréquenter deux entraînements par semaine. Un examen d'entrée aura lieu de mi-septembre à mi-octobre 76 (8 leçons env.). Si cet examen est positif, la fillette sera reçue dans le groupe de gymnastique artistique de la section féminine de Lancy, à l'essai.

Les parents désireux de faire pratiquer ce sport à leur fillette peuvent demander des renseignements et inscrire leur enfant pour l'examen d'entrée auprès de Mme GRUNENWALD Chiara, 33, av. du Lignon, 1219 Le Lignon. Tél. 96 06 88. Dernier délai: 10 septembre 76.

S.F.G. LANCY C.G.

(2) Chaque mercredi nous nous retrouvons une trentaine de grandes pupillettes pour suivre notre leçon de gymnastique dirigée par trois monitrices très sympathiques. Nous commençons notre leçon par une mise en train avec musique ou au son du tambourin. La mise en train sert à nous chauffer les muscles. Ensuite nous faisons des engins: du sol, des barres parallèles, du mouton, des anneaux, du reck, du mini-tramp, etc.

Nous faisons aussi des sorties; chaque année une fête cantonale réunit tous les pupillettes et pupillettes du canton de Genève. Pour préparer cette fête, nous apprenons, à part les jeux et les courses, des exercices, et nous les montrons au public.

Nous avons aussi une soirée annuelle de la section où nous présentons une danse ou des exercices.
Chantal Lutz (13 ans)

Le Tennis-Club Lancy-Fraisiers s'agrandit: trois nouveaux courts et un club-house

1976: grande année pour le Tennis-Club Lancy-Fraisiers qui va disposer dès cet été de trois nouveaux courts en dur, ce qui portera à six le nombre de courts sur lesquels pourront jouer plus de 500 membres.

Fondé en 1972, avec trois courts et 200 membres, le club s'est très rapidement développé au point d'atteindre au début de cette année 340 membres actifs, dont 90 juniors.

Grâce aux nouvelles installations, le club pourra accueillir 180 candidats au tennis qui attendent impatiemment depuis deux ans le moment d'être admis. Et les nouvelles demandes ne cessent d'augmenter de mois en mois... preuve que le tennis devient toujours plus populaire.

Les membres du Tennis-Club Lancy-Fraisiers disposeront en outre d'un Club-House dont la construction débutera dès cet été. Il sera un véritable Foyer d'animation, un lieu de rencontres et de contacts, ce qui est indispensable à la vie d'une communauté sportive composée en grande partie par des familles.

Dès cette année le club compte une nouvelle équipe de compétition: une équipe féminine de troisième ligue. Elle s'ajoute aux équipes de compétition masculines de deuxième et de troisième ligue qui ont été formées dès la fondation du club.

Quatre moniteurs et monitrices s'occupent de la formation tennistique et de l'entraînement des juniors. Les cours ont lieu le jeudi et le nombre des inscriptions a dû être limité à 50, faute de place et de personnel. L'agrandissement des installations permettra au club de poursuivre dans de meilleures conditions l'effort qu'il fait pour le perfectionnement des jeunes joueurs de tennis de 8 à 18 ans qui sont l'avenir d'un club sportif.
D. D.

Les personnes qui désirent faire partie du club sont priées de faire leur demande d'admission en écrivant à l'adresse suivante:

TENNIS-CLUB LANCY-FRAISIERS, Case postale 44, 1212 Grand-Lancy 1, en mentionnant leur nom, prénom, âge et adresse complète.

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LANCY
Séance extraordinaire du 28 janvier 1975 (extrait)

Avance au Tennis-Club Lancy-Fraisiers.

Le Conseil municipal, Vu la demande du 15 octobre 1975 du Tennis-Club Lancy-Fraisiers pour l'extension de ses installations, notamment la construction d'un club-house et l'aménagement de trois courts.

Vu le rapport de la commission des sports, séance du 9 décembre 1975.

Vu le rapport de la commission des finances, séance du 8 janvier 1976.

Sur proposition du Conseil Administratif décide:

1. De consentir au Tennis-Club Lancy-Fraisiers une avance de fr. 285 000.— remboursable comme suit:

1977-1983	7 x 25 000.—	soit 175 000.—
1984-1986	3 x 30 000.—	soit 90 000.—
1987		20 000.—
		<u>fr. 285 000.—</u>

2. Le financement de cette opération est assuré par un prélèvement de fr. 285 000.— sur le programme des grands travaux.
F. S.

ASSOCIATION DE SUBBUTEO DE LANCY-SUD (ASLS)

54, av. des Commune-Réunies, 1212 Gd-Lancy

Tournoi Lancy-Onex

Ce tournoi organisé précipitamment le 18 janvier dernier par l'ASLS avec la collaboration des joueurs d'Onex, fut néanmoins un succès. Sur le plan organisation, quelques bulles dues à la rapidité de la mise sur pied, sur le plan sportif, sur le point de vue des arbitres et le nouveau règlement causèrent quelques ennuis mineurs, mais dans l'ensemble, tout se passa bien.

C'est le DIMANCHE 18 JANVIER 1976, à la salle de rythmique de l'école des Palettes, que la rencontre a eu lieu. A 14 h. tout était prêt grâce au travail de préparation des officiels de

l'ASLS. Quatre terrains apportés de l'extérieur, souvent portés de loin, étaient pratiquement prêts à accueillir le premier tour d'une rencontre qui tourna rapidement à la démonstration, même si elle ne fut pas convaincante.

Classement

1. Grasshop. (Hubacher ASLS-Lancy)	8 p. (+10)
2. Young-Boys (Mathys ASLS-Lancy)	6 p. (+ 8)
3. Zurich (Lotze ASLS-Lancy)	5 p. (+ 6)
4. Chênois (Young ASLS-Lancy)	5 p. (+ 5)
5. Fribourg (Bochud Onex)	3 p. (+ 4)
6. Lugano (Donati Onex)	3 p. (+ 3)
7. St. Gall (Thommann Onex)	1 p. (+ 2)
8. Chaux-de-Fonds (Tossot Onex)	0 p. (+ 1)

Par ville

1. Lancy	53 points
2. Onex	18 points

Arbitres: Bertrand Sthioul, Serge Mettraux, Philippe Matzinger, Dimitri Fustier, Jean-Jacques Nussberger.

LE TUBE DE BARCO

BARCO COLORRANGER est équipé du nouveau tube cathodique "precision in line", avec masque à fentes.

Plus de réglage de convergence, rendement de détails égal sur la totalité de l'écran.

BARCO COLORRANGER le premier portable couleur, multinomes sans convertisseur (Pal + Secam)

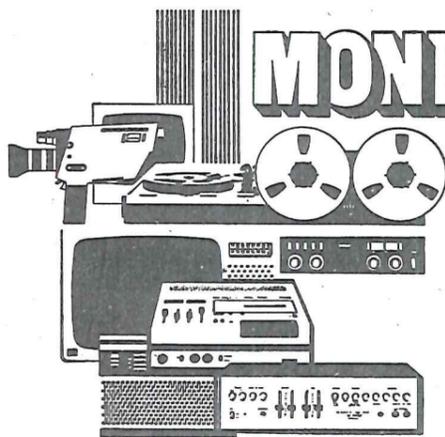
- 16 touches électroniques "Sensor"
- 5 curseurs de réglage
- contrôle automatique des fréquences
- finition blanche ou marron, avec revêtement simili cuir et poignée rabattable
- en stock, livrable de suite
- dimensions: H 44 cm, L 65 cm, P 44 cm, poids 25 kg



BARCO colorranger

PRIX NET Fr. 2.995.— (ou location)

SELECTION PERMANENTE DES DERNIERES NOUVEAUTÉS MONDIALES



chaînes haute fidélité
chaînes compactes (dès Fr. 500.—)
enregistreurs à cassette
radios portatives
téléviseurs noir/blanc ou couleur (location)
magnétoscopes portables
(tous ces équipements sont en stock)

conseils techniques
installations
service après-vente
agent de Bang et Olufsen

Visitez notre magasin-exposition
ouverture: 9 h. - 12 h. et 13 h. 30 - 19 h. samedi 9 h. - 12 h.



TELECOLOR

28, chemin de la Vendée
Petit-Lancy - Tél. 92 4126/92 3902

Michel Dallinge
GYPSERIE-PEINTURE

40, ch. du Banc-Bénit
Petit-Lancy Tél. 92 31 49

Boulangerie-Pâtisserie
Pierre Maillard

Ses gâteaux aux noix

Tél. 92 20 87
38, route de Chancy Petit-Lancy

Flury
Marbre - Granit

79, route de St-Georges
1213 Petit-Lancy Tél. 92 17 03

Entreprise générale de marbrerie
J.-P. Gailloud

77, route de Saint-Georges
1213 PETIT-LANCY
Tél. 92 85 28

MARBRERIE - TAILLE DE PIERRE
ART FUNÉRAIRE

Quincaillerie de la Jonction
Gildo Tonascia

Bd Carl-Vogt 5
GENÈVE Tél. 29 22 01

Service Esso Lancy-Parc
Eugène BRON

Rue des Bössons Tél. 92 70 33

SERVICE COMPLET TOUTES VOITURES
AUTO-SHOP - ÉQUILIBRAGE - PNEUS
BATTERIES
LAVAGE SELF-SERVICE 2 POSTES

B. Bodmer
Horticulteur-Fleuriste

Successeur de A. Bodmer et Fils
PETIT-LANCY - Saint-Georges
Téléphone 92 17 20 - Appartement 92 98 77

BRASSERIE - RESTAURANT
LANCY-PARC
M. et Mme GASSER

Tél. 92 72 44
Trois jeux de quilles automatiques

Louis SELLA
Gypserie - Peinture
Petite maçonnerie

Petit-Lancy Téléphone 92 52 72

« Chatterie Nouvelle »
Mme M. PUGIN
ancienne assistante vétérinaire

Chaque chat, sa nourriture habituelle
Hygiène parfaite
Grands boxes chauffés et parcs

38, chemin des Pâquerettes Petit-Lancy
Tél. (022) 92 16 51

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MARBRERIE

E. BAUQUIS

MAISON FONDÉE EN 1883

18, AVENUE DU CIMETIÈRE
(en face du cimetière)
1213 PETIT-LANCY
TÉLÉPHONE (022) 92 15 69

MARBRE



GRANIT

BLANCHISSERIE DES ORMEAUX

6, place des Ormeaux — Tél 92 30 44

A PARTIR DE 6 DRAPS Fr. 1.90 LE DRAP (simple)
NAPPES et CHEMISES repassage main
SERVICE TRÈS SOIGNÉ
 Démontage et remontage de rideaux en tout genre
 Service à domicile

Pour vos transformations de jardin,
vos rocailles et travaux de pierres

Werner BUCHI18, av. du Petit-Lancy
Téléphone 92 30 46

FERBLANTERIE-PLOMBERIE
Installations sanitaires

Fernand BARBEY

Chemin de l'Épargne 4

Petit-Lancy Tél. 92 17 12

CAFÉ-BRASSERIE

DES ORMEAUX

M. PERRUCHOUD

Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie

Téléphone 92 02 62

Robert
dentand
Teinturier

GRAND-LANCY Tél. 94 23 26

ENSEIGNES DECORA

DÉCORATION

MICHEL CHILLIER

5, rue Bergalonne GENEVE
Tél. 21 13 14

CAFÉ-BRASSERIE DU NANT-MANAN

Route de Saint-Georges 55 Petit-Lancy
Téléphone 92 12 95

Nouvelle exploitation par Mme BLANC

Avec le café...
le croissant est offert de 7 h. à 10 h.**Paul Veillard**

Boulangerie - Pâtisserie

4, chemin Claire-Vue

Tél. 92 16 64

ph. dutoit
opticien

tél. 92 01 37
28, ch. de la vendée
1213 petit-lancy

Judo - Kwai - Lancy
Judo Aïkido Karaté

Comité :

Président : M. Bernard Mamie, tél. 93 35 92
Vice-président : M. Filippino Mannisi, tél. 93 30 79
Secrétaire : M. Bernard Michaud
Trésorier : Mme Claude Aebi
Membres : M. Jean-Pierre Weber, M. Bernard Gobet, M. Jean-Pierre Masset, M. Georges Umiker, M. Jean Monney.
Maître de Judo : M. B. Meftah, 4e dan Judo
Maître d'Aïkido : M. S. Koshiyama, 5e dan Aïkido-3e dan Judo
Maître de Karaté : M. J. Monney, 2e dan Karaté.

Voilà déjà plus de trois ans que notre club a pris possession de son nouveau et spacieux dojo, «lieu où l'on enseigne la voie», inauguré le 3 mai 1973 à l'école de la Caroline, rue des Bossons au Petit-Lancy. Ce local a été mis gracieusement à notre disposition par la Mairie de Lancy, que nous remercions une fois encore de son amabilité. Depuis cette date, le nombre d'adeptes n'a cessé d'augmenter, et s'élève actuellement à 110 membres pour le Judo et 65 pour le Karaté. Nos jeunes membres sont principalement entraînés pour la compétition, tandis que la plupart des adultes pratiquent soit le Judo, soit le Karaté, ou les deux disciplines, dans le but de se maintenir en forme, de se délasser, ou de faire de nouvelles connaissances.

Le club cessera ses activités à la fin du mois de juin, pour les reprendre avec plus d'ampleur, au début du mois de septembre. A cette date nos membres pourront exercer une nouvelle discipline des arts martiaux : l'AIKIDO. Ce cours sera donné par un maître japonais, M. Shingo Koshiyama, 5e dan Aïkido, que nous nous félicitons d'avoir parmi nous.

Un peu d'histoire pour mieux vous faire connaître ou découvrir ce que sont ces arts martiaux que nous aimons et pratiquons dans notre dojo.

(1) **LE JUDO** : (Etymologiquement « voie de la souplesse »).

L'ORIGINE DU JUDO : Le premier combat de Jiu-Jitsu dont la narration est connue remonte à 2000 ans et opposa les Japonais N. Sukune et T. Kehana. Il se termina, le but étant l'anéantissement de l'adversaire, par des «atémis» (ou

coups frappés) dont la technique fut, plus tard, perfectionnée par les Chinois, puis utilisée au XVIIe siècle par les «Samouraïs», développée encore au Japon sous diverses appellations jusqu'au XIXe siècle le jiu-jitsu perdit de sa popularité à l'apparition des armes à feu et lorsqu'une ordonnance impériale interdit en 1871. le port du sabre (katana) aux Samouraïs. C'est entre 1882 et 1884 qu'en les codifiant maître JIGORO KANO donna le nom de JUDO aux formes de jiu-jitsu qu'il pratiquait. Dans le même temps M. KANO fonda son école «le KODOKAN» de Tokio dont la superficie n'était alors que de 24 mètres carrés (actuellement 2000 mètres carrés).

Après avoir changé de nombreuses fois d'implantation, s'agrandissant à mesure, le Kodokan est devenu le plus grand centre mondial pour la pratique du judo. Afin de faire connaître le judo, Maître KANO et certains de ses disciples effectuèrent plusieurs voyages en Amérique et en Europe; c'est au retour d'un de ses voyages qu'en 1939 Maître Jigoro KANO s'éteignit. Fondée en 1951 à Londres, la Fédération internationale de judo eut pour premier président le fils même du créateur du judo, M. RISEI KANO. Un disciple de Maître Kano, Maître KAWAISHI 7e dan, après avoir séjourné aux Etats-Unis, puis en Angleterre, s'installa en France, en 1935. C'est lui qui mit le judo à la portée de l'Européen.

Pour progresser au judo la sincérité est indispensable, comme attitude générale c'est une éducation complète de l'esprit, du caractère, de la personnalité, des réflexes, de la souplesse, de l'agilité, de la force, de la résistance. Ce sport peut être pratiqué par tous, dès l'âge de six ans, à la condition que chez les tout jeunes, un conseiller compétent impose le dosage. Il faut être persévérant si l'on veut posséder le judo en même temps que la valeur athlétique.

(2) **Le KARATÉ** : (Veut dire littéralement «main vide», c'est-à-dire vide de toute arme et de toutes mauvaises intentions).

ORIGINE DU KARATÉ : L'art du karaté, tel qu'on le pratique aujourd'hui dans le monde est issu de la technique d'OKINAWA nommée en japonais OKINAWA-TÉ (les mains d'Okinawa). Les indigènes de l'île chinoise d'Okinawa, dans l'archipel des RYU-KU, à l'est de la mer

de Chine, s'entraînaient à une méthode de combat et de self-défense qui leur était propre. Un habitant de l'île, FUNAKOSHI GIGHIN, rassemble et sélectionne toutes les techniques alors utilisées et créa une nouvelle méthode de combat redoutable par son efficacité qui devint le KARATÉ. FUNAKOSHI qui était né à Shuri en 1869, commença dès l'âge de onze ans l'étude de ce sport, sous l'autorité des meilleurs maîtres d'alors. Avec le temps, la pratique et son expérience, il devait être le premier à introduire le KARATÉ au Japon. Après quelques exhibitions en 1917, il fit en 1922, patronné par les ministères intéressés à ce sport, des démonstrations devant une assistance considérable et des plus attentives. Le succès fut énorme de toutes parts, notamment par les principales universités au Japon qui l'invitèrent à former des équipes; FUNAKOSHI accepta d'enseigner son art et créa des écoles dans tout le Japon où des milliers de personnes étudièrent sous sa direction. (Durant la dernière guerre mondiale, les célèbres unités suicides japonaises, les KAMIKAZE s'entraînaient intensément au Karaté, et plus d'une «Marine» en fit la triste expérience.) En 1957, le maître FUNAKOSHI, véritable père du Karaté moderne devait mourir à l'âge avancé de quatre-vingt-huit ans. Le 21 novembre 1965, l'Union européenne de Karaté fut officiellement créée.

DÉFINITION DU KARATÉ : Contrairement à ce que l'on pense généralement le Karaté n'est pas agressif, mais défensif, cela est si vrai que toutes les techniques de base (Katas) commencent par une parade ou blocage. Un Karateka (KARA : vide) : (TE : main) : (KA : professionnel), s'entraîne à combattre avec les armes du corps humain : poing, tranchant de la main, pieds, etc. Le but de l'entraînement au karaté consiste à obtenir une efficacité qui donne la victoire à coup sûr par mise hors de combat de l'adversaire. On peut, certes, obtenir des résultats, tels fracasser une planche d'un coup de poing, après un solide entraînement autant physique que moral. Mais le pratiquant ne doit pas oublier que le Karaté est, avant tout un sport de défense à mains nues, qui permet de mettre hors d'état de nuire un ou plusieurs adversaires éventuels. Le Karaté, pour être efficace, doit être exécuté en tenant compte des principes fondamentaux, dont j'énonce ici les cinq plus importants : énergie, concentration, décontraction, réflexes, maîtrise de soi. Loin de former des brutes ou des bagarreurs, le Karaté forme des hommes équilibrés, qui acquièrent le respect de l'adversaire et ont un sens de la loyauté qu'on retrouve en général chez les sportifs qui pratiquent les arts martiaux.

B. Mamie
(Suite dans le numéro de septembre.)

Ville de Lancy
AVIS OFFICIELS**Ramassage du verre**

Calendrier de ramassage du VERRE

Palettes - Pontets - Pralie : Angle imm. 1-3, ch. des Palettes, devant imm. 3-3 bis, ch. des Pontets — LUNDIS 5 et 19 juillet.

Grand-Lancy Village : Parking côté poste, place du 1er-Août — MARDIS 6 et 20 juillet.

Caroline : Près de la Migros (devant la banque UBS), angle av. Bois-de-la-Chapelle - ch. Caroline — MERCREDIS 7 et 21 juillet.

Petit-Lancy Centre : Sur le trottoir près de la poste, place des Ormeaux — JEUDIS 8 et 22 juillet.

Tivoli : Devant immeub. 1-7, ch. du Fief-de-Chapitre - rte de St-Georges — VENDREDIS 9 et 23 juillet.

UN PANNEAU : VERRE RAMASSAGE DEMAIN vous prévient la veille - Ne mettre que du verre - Pas de corps étrangers, S. V. P. !

Ramassage du papier

LEVÉE DU PAPIER : Celle-ci aura lieu tous les derniers LUNDIS de chaque mois, au bénéfice de l'institution FOYER HANDICAP.

Places de parc à louer

LANCY - SUD

A louer au 39, ch. des Palettes - 1212 Grand-Lancy :

PLACES DE PARC EN SOUS-SOL

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie, Monsieur Vallet, tél. 94 11 11.

Lancy, le 28 mai 1976.

Propriétaires de chiens

En raison des nombreuses plaintes enregistrées à la Mairie, nous informons les propriétaires de chiens que notre Service des agents municipaux va procéder à des contrôles renforcés pour le respect du règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques du 17 juin 1955, qui prévoit notamment :

Article 41, alinéa 1. — Tout détenteur d'animal est tenu de prendre les précautions nécessaires pour qu'il ne puisse pas lui échapper ou nuire au public.

Article 41, alinéa 2. — Les propriétaires de chiens doivent, notamment, empêcher ceux-ci de mordre, poursuivre ou effrayer les passants et de salir les trottoirs et les murs des maisons.

Article 41, alinéa 4. — Les chiens doivent être tenus en laisse dans les promenades, jardins et parcs publics, ainsi que dans les emplacements analogues situés sur le domaine privé.

Article 41, alinéa 5. — L'accès des emplacements de jeux pour enfants, y compris les patageoires, est interdit aux chiens même s'ils sont tenus en laisse.

Les contrevenants seront frappés d'une amende de fr. 50.—.

Nous rappelons ci-après les divers emplacements réservés aux ébats des chiens et dûment signalés par des écriteaux.

Grand-Lancy : 1. Sous-bois du parc Marignac; 2. Extrémité de l'av. Eugène-Lance, côté gare de la Praille; 3. Ecole des Palettes, en bordure du Petit-Voiret;

Petit-Lancy : 1. Ch. de la Colline, direction Petit-Lancy; 2. Ch. de la Caroline, côté villas du ch. de l'Avenir; 3. Bois de la Bâtie, les bords du Rhône. Le maire : H. Rosselet

Taille des haies

La Mairie rappelle les dispositions de l'article 76 de la loi sur les routes :

« Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent pas dépasser une hauteur de 1,50 m. au-dessus de la voie publique. »

Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés, jusqu'au 15 juillet 1976.

Passé ce délai, il y sera procédé d'office aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi. Le maire

Clarence Coiffure

Biosthétique - Parfumerie

Salon UNISEX

Messieurs

Fernand MorerodFerblanterie
Installations



1816

14
agences

toutes
opérations
de
banque

**caisse
d'épargne
genève**

Corraterie 4

Etablissement genevois au service de l'économie genevoise

Membre de l'union des banques cantonales suisses

Garantie de l'Etat

Ville de Lancy

Présentation des comptes de l'exercice 1975

Séance du Conseil municipal du 5 mai 1976

En vous présentant les comptes de l'exercice 1975, rappelons-nous deux éléments, dont la référence mérite notre attention :

Il s'agit en premier lieu d'effectuer un retour en arrière de plus d'une année et demie, puisque notre examen se rapporte à des prévisions budgétaires engagées en automne 1974.

Tenant compte de l'évolution économique, tant au point de vue recettes fiscales qu'augmentation des dépenses entraînées par les impératifs que nous connaissons, il est dès lors indispensable d'intensifier nos efforts de concentration pour réapprofondir le chemin parcouru, en liant cet examen au passé, entremêlé aux problèmes présents et déjà, en transparence, à ceux de demain.

Le deuxième aspect également à évoquer est celui inhérent au renouvellement de nos Autorités. Là encore une relation existe entre les conceptions de nos prédécesseur et celles de nos nouveaux élus, qui prochainement auront pour mission d'approuver les engagements pris en son temps.

C'est donc avec un esprit «d'ensemble» que nous nous pencherons sur les divers critères à considérer, à solutionner, en ne négligeant aucun détail, en recherchant le bien-fondé de tel ou tel engagement, ce qui nous donne chaque fois une certaine idée de base, quelquefois nouvelle, pour nous aiguiller sur une voie sûre.

Voici maintenant quelques reflets qu'il nous paraît intéressant de relever concernant l'état de nos finances :

La situation économique que nous connaissons n'a pas eu de répercussion très sensible sur nos finances communales en 1975. En effet, la valeur de perception de notre centime additionnel, qui est de Fr. 270 550,91, a augmenté en chiffres ronds de Fr. 44 800,— contre Fr. 29 900,— en 1974. Donc, progression importante, mais par contre la valeur de production de Fr. 295 474,11 accuse un léger fléchissement puisqu'elle n'augmente que de Fr. 50 600,— contre Fr. 52 100,— en 1974.

Les seuls autres éléments que nous ayons à disposition pour juger de l'influence de cette situation économique sont les encaissements de loyers et de taxe professionnelle communale. Sur ces deux postes, nous constatons une augmentation assez sensible du reliquat, due en partie à des difficultés d'encaissements, à certaines situations financières particulières et à un ou deux recours en matière de taxe professionnelle.

Nos dépenses budgétaires se sont élevées à 18,7 millions, soit une progression de 16,3%. Par rapport à nos prévisions, seul un léger dépassement de 1,27% a été enregistré. Par con-

tre, plusieurs crédits importants - Fr. 757 545,— ont été ouverts au Conseil administratif en cours d'année, pour des transformations et rénovations de bâtiments et aménagements de parcelle propriété de la Commune qui, de façon concrète, procède ainsi au désir des pouvoirs publics de participer à la relance économique.

Par ailleurs, il a été possible de virer une somme de 1,9 million à la réserve «grands travaux», qui vient s'ajouter aux Fr. 2 622 000,— déjà prévus au budget 1975, soit au total Fr. 4 522 000,—. Si nous répartissons notre budget annuel, nous constatons que :

- une somme de Fr. 11 501 982,85, soit le 61,5%, concerne des dépenses de fonctionnement ;

- Fr. 2 677 000,—, soit le 14,3%, représentent des dépenses extraordinaires (travaux de construction dans les bâtiments et les parcs, achats de terrains, participation à la création d'un foyer pour personnes âgées et à la rénovation du Vieux Lancy ;

Fr. 4 522 000,—, soit le 24,2%, concernent des virements à la réserve «grands travaux».

Grâce à l'importante part d'auto-financement de notre budget communal, il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt pour financer notre programme des grands travaux 1975. L'emprunt de 2 millions, malgré tout effectué au 31 décembre 1975, est destiné à couvrir partiellement les besoins de trésorerie 1976 qui avaient été estimés en 1975 à 3 millions. Or, le réjouissant résultat de l'exercice 1975 nous permettra d'assurer également par auto-financement la part de un million manquant à nos prévisions.

Les montants disponibles nous donneront la possibilité de réaliser en 1976 l'ensemble des travaux et aménagements prévus.

Pour mémoire, relevons qu'en 1965, lors du premier programme des grands travaux, il avait été prévu des dépenses totales en 10 ans, soit jusqu'en 1975, de 35 millions. Or, le développement de notre Commune et l'augmentation de ses possibilités financières nous ont permis de procéder beaucoup plus rapidement aux équipements prévus.

C'est ainsi qu'à fin 1975, le total des travaux réalisés s'élève à 92 millions environ, dont la moitié, soit 46 millions, a été assurée par les emprunts et l'autre 50% par des subventions, taxes et budget communal.

Au vu des résultats de 1975, notre Commune n'aura donc pas de problèmes particuliers pour faire face à ses engagements en 1976 et pour assurer le programme fixé.

Le Conseiller administratif délégué :
Alphonse BERNASCONI

FÊTE NATIONALE SUISSE

Elle se déroulera dans le préau de l'Ecole du Petit-Lancy, dès 19 heures.

Cérémonie officielle - Traditionnelle soupe communale gratuite.

POTS SOUVENIRS, BUVETTE, etc.

1er AOUT 1976

Soyez tous au PETIT-LANCY le 1er Août afin de célébrer cette fête avec ferveur.

Votre agence au Grand-Lancy

Place du 1er-Août
Tél. 94 22 33 (Parking)
Ouvert sans interruption de 8 h.30 à 16 h.30
le mercredi jusqu'à 18 h.30

AGENCE MOBILE : PETIT-LANCY

Cité Caroline
Mardi de 14 h.50 à 16 h.30
Jeudi de 15 h.45 à 16 h.30

Route du Pont-Butin - avenue des Communes-Réunies (T1A)

Le Département des travaux publics a soumis au Conseil municipal un projet d'aménagement de la route du Pont-Butin - avenue des Communes-Réunies, dite T1A. Ce projet prévoit :

Au Petit-Lancy : le passage sous la route du Pont-Butin de la rue des Bossons ;
un carrefour rte de Chancy - rte du Pont-Butin dénivelé : la circulation de la rte du Pont-Butin passerait dessous la rte de Chancy qui conserverait en surface des feux de signalisations ;

une passerelle enjambant la rte du Pont-Butin à la hauteur du Pré-Monnard.

Au Grand-Lancy : la traversée du Grand-Lancy Village de cette même route en souterrain, depuis le garage Zurcher jusqu'au chemin des Semailles, tout en conservant un important trafic local de surface ;

l'élargissement du Pont de Lancy entraîné par la construction de ce tunnel.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 31 mars, a accepté une résolution approuvant ce projet.

Les quatre partis (libéral - du travail - radical - démocrate-chrétien) qui ont approuvé cette résolution ont émis quelques réserves : la plus importante demande de ne pas confondre les fonctions de la TIA avec celle de l'autoroute de contournement dont la réalisation ne doit en aucun cas être retardée.

Le tunnel du Grand-Lancy doit être réalisé en priorité, des pistes cyclables et des bandes destinées aux transports publics doivent être aménagées.

L'étude d'un passage dénivelé aux Palettes (ou un tunnel) est demandée ainsi que celle de la construction de la route en tranchée du chemin Louis-Hubert au pont de Lancy.

Le parti socialiste seul opposant à la résolution approuve entièrement les réserves ci-dessus ; il demande en plus que la vitesse soit limitée à 50 km/h. sur la T1A, que la circulation automobile soit interdite au passage rue des Bossons, et qu'une route d'évitement du Grand-Lancy Village soit réalisée. Son opposition concerne le carrefour de la rte de Chancy, qui en doublant la surface de béton actuel et par le maintien des feux de signalisation ne résoud aucun des problèmes actuels dus au bruit.

La TIA étant une route cantonale c'est au Grand Conseil qu'appartiendra la décision finale de réaliser ou non le projet. La commission des grands travaux a proposé d'approuver le projet de loi, ouvrant un crédit de 1 500 000 fr. pour couvrir les frais d'étude. Une résolution demandant un crédit d'étude afin de réduire les nuisances et améliorer la sécurité sur l'avenue des Communes-Réunies a également été acceptée par la commission.

Le Grand Conseil a accepté les propositions de la commission. Il est prévu de commencer les travaux de la rue des Bossons et du Pré-Monnard cette année déjà. P. Grillot

Gala du Troisième Age

Bravo au Club des Aînés de Lancy, qui n'a pas reculé devant la lourde tâche d'organiser, en collaboration avec la Fédération des Clubs d'Aînés de Genève, une matinée de Gala au Victoria-Hall.

Et, heureusement, car ils étaient plus de 1300 aînés genevois à venir applaudir Alain Morisod, son orchestre et son ami Claude Selva. Pendant plus d'une heure, nos aînés se laisseront enchanter par la musique de Morisod, qui avait composé son programme tout spécialement pour eux.

Et, si l'on vit perler quelques larmes à l'écoute de son célèbre «Ave Maria», la salle entière entonna avec lui le refrain du «Chante» de Bécaud et applaudit à tout rompre le «Concerto pour un été».

En deuxième partie, les histoires drôles de Claude Selva soulevèrent des éclats de rire et les aînés furent subjugués de le voir faire entrer en scène, tour à tour, Bécaud, Fernand Raynaud, Vicco Rigassi, Yves Montand, Squibbs, Devos, et j'en passe.

Bref, un bel après-midi, qu'ils ne sont pas prêts d'oublier et qu'ils espèrent pouvoir recommencer l'an prochain.

A. W.

PHOTO-CAROLL

G. et J. BARRAL

MARIAGES - TOUS TRAVAUX
Photos passeport45, avenue des Morgines
1213 PETIT-LANCY
Tél. 92 81 50 (privé 55 41 24)

G. VALA

Création - Retouche

ROSA VERDE

Tailleur Dames - Messieurs
Confection soignée4, place des Ormeaux - 1213 PETIT-LANCY
Téléphone 93 07 4676, route de Chancy - ONEX Téléphone 93 68 18
PARKING PRIVÉ - PÉTANQUE

GARAGE CAROLL

Max et Marcel ALBRECHT

AGENCE OPEL
Neuves & OccasionsCentre Commercial Caroll Tél. 92 37 32
Chemin de la Caroline 18a - 1213 Petit-Lancy

Buchser

Son jus de pommes est délicieux

Cidrerie VLG Herzogenbuchsee

(Dépôt de Genève) 54, avenue du Petit-Lancy
Téléphone 92 28 11

(Anciennement Vechoux)

88, route de Saint-Georges
1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 92 25 28

LOUIS FLORY

PNEUS DE TOUTES MARQUES

29, av. du Mail Genève Tél. 28 35 60

Cordonnerie

LANCY-PARC

Ultra-moderne
Réparations soignées - Prix modérésParcage facile
A. BROYE
Téléphone 92 61 58

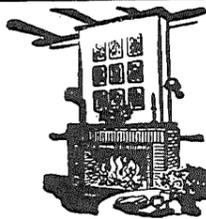
DANS VOTRE QUARTIER
LA BOITE A IMAGES

Installations sanitaires et
ferblanterie
Appareils ménagers

P. FORNARA

succ. de R. Passello

8-10, place du Marché
Téléphone 42 02 41
Travaux d'entretien et de
réparations



CAFÉ-RESTAURANT
BAR du
Stand de
St-Georges

Changement
de propriétaire

Route du Pont-Butin 2 Tél. 92 54 78
Salles pour sociétés et banquets

Transport de sable
et gravier

Ch. MARTIN

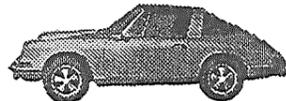
Rte du Pont-Butin 51 b Tél. 92 16 23

E. POUIGNIER

Fleuriste

Av. des Communes-Réunies 86
Tél. 94 56 46
1212 GRAND-LANCY

Ouvert le dimanche matin



GARAGE
ALAIN ZURCHER
Grand-Lancy
Tél. 94 34 73



PAPETERIE
FOURNITURES DE BUREAU
J. FRUTIGER

1212 Grand-Lancy
5, place du 1^{er}-Août Tél. 94 61 20

BOULANGERIE - PATISSERIE

J. Terrier

Tea-room

Téléphone 94 26 23
Route du Grand-Lancy Grand-Lancy

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
DE LA MAIRIE

Gilbert Reymond

Route du Grand-Lancy 46
Téléphone 94 25 40
GRAND-LANCY

PIANO

Location-Vente Fr. 45.—
Occasion Fr. 1490.— Neuf Fr. 3180.—

Echanges - Guitares - Orgues sacrifiées

SAX-O-MUSIC - 3, rue Veronnex
Téléphone 35 71 77

VISITEZ LE GARDEN CENTER DES PALETTES

OASIS DES PALETTES S.A.

VOUS Y TROUVEREZ : ENGRAIS - TERREAU - TOURBE - FUMIER PULVÉRISÉ - GRAND
CHOIX DE PLANTES DE DÉCORATION - ARBRES - ARBUSTES - CONIFÈRES - PLANTES
VIVACES - POTS EN TERRE CUITE ET ÉTERNIT - TOUT L'OUTILLAGE DE JARDIN
PLANTES POUR HAIES - OIGNONS A FLEUR 1^{er} CHOIX.

Spécialiste conseil sur place

Parking illimité angle av. des Communes-Réunies, ch. des Palettes, 1212 GRAND-LANCY
TÉLÉPHONE 94 04 59

Le développement du Petit-Lancy pose de délicats problèmes de circulation

La colline du Bois-de-la-Bâtie s'est fortement peuplée. On va encore y construire le groupe scolaire de Tivoli. Les liaisons entre les habitants de tout ce quartier de Fief-du-Chapitre et le centre du Petit-Lancy (place des Ormeaux) posent des problèmes.

Les autorités communales ont le sentiment qu'au moment où d'importants et fréquents trajets d'enfants auront lieu entre le Plateau et la future école, le seul moyen d'assurer la sécurité des piétons sera de créer une passerelle qui enjambera la route de Saint-Georges. La protection donnée par la signalisation lumineuse leur paraît trop aléatoire.

Un projet de cheminement pédestre a été élaboré. Il a été soumis au Conseil municipal, à l'appui d'une demande de crédit de 500 000 francs. Le principe d'une passerelle n'a pas été discuté à l'échelon communal. Au niveau de l'Etat en revanche, des objections se sont fait jour. La Commission cantonale d'architecture, notamment, a émis des réserves sur l'esthétique de l'ouvrage envisagé. La Ville de Lancy risque de devoir en assumer seule les frais...

Un autre aspect du projet est en revanche discuté par la Commission du Conseil municipal. On préférerait que les piétons, une fois franchie la route de Saint-Georges, puissent gagner le Petit-Lancy par le haut, en empruntant un ancien chemin privé. Or toute cette par-

celle appartient à une grande entreprise commerciale qui n'est pas disposée à ouvrir un passage public à proximité immédiate de ses installations.

C'est bien pourquoi, d'ailleurs, le Conseil administratif a cru devoir retenir un cheminement moins plaisant : les piétons venant du quartier de Fief-du-Chapitre devraient redescendre vers le bord de la route de Chancy, puis longer cette importante artère cantonale, en léger surplomb, à droite en montant, jusqu'à la hauteur de l'avenue du Plateau.

Rappelons que l'élargissement de la route de Chancy est en plein chantier. La première étape entre le pont de Saint-Georges sur l'Arve et le carrefour sur Tivoli-rampe Quidort est en voie d'achèvement. La chaussée comprendra cinq pistes, dont une voie réservée pour les transports publics. Ce tronçon devrait être terminé à fin avril.

On procédera ensuite à l'élargissement du secteur compris entre le carrefour et l'intersection avec l'avenue du Plateau. La troisième phase n'est pas encore programmée dans le temps. Elle devra être harmonisée avec l'aménagement de la place des Ormeaux.

Peu à peu, le Petit-Lancy se métamorphose ; les autorités communales, cependant, veillent que ce soit de façon cohérente et harmonieuse.

A. R.

L'école de Tivoli est en chantier

Avec le mois de mars, la construction de l'école de Tivoli, au Petit-Lancy, a commencé. Le chantier devra être rondement mené puisqu'en septembre déjà, quatre des neuf classes de ce groupe scolaire devront être prêtes !

On sait que le complexe de Tivoli comprendra en outre une sorte d'aula qui pourra servir de salle de réunion pour les habitants du quartier, un local pour la fanfare, une salle de gymnastique, une place de jeux en plein air et un petit bassin-pataugeoire.

Logements pour personnes âgées

Les autorités de Lancy ont d'ores et déjà retenu un certain nombre d'appartements, en vue d'y loger des personnes du 3^e âge, dans les immeubles qui vont être construits entre le chemin du Bac et l'avenue du Petit-Lancy, par une société appelée « La Florimontaine ».

Des équipements sont prévus pour faciliter les allées et venues de locataires physiquement handicapés. Une infrastructure médico-sociale est envisagée. La commune facilitera l'installation d'un cabinet médical collectif et de divers locaux communs tels que cafétaria, salle de réunions, de jeux ou de lecture.

La totale réussite de l'expérience faite avec le Foyer des personnes âgées qui vient de s'ouvrir au Grand-Lancy (av. du Curé-Baud) (où il a fallu refuser des inscriptions) a encouragé la mairie à prévoir au Petit-Lancy un foyer dont la conception est analogue.

Mairie de Lancy

Nous signalons qu'il reste encore quelques chambres libres à la Maison de vacances « Les Fleurettes » à Leysin pendant les mois de juillet et août.

Inscriptions à la mairie - tél. 94 11 11.

Piscine

Heureuse nouvelle pour terminer : à la demande de plusieurs conseillers municipaux, le Conseil administratif a décidé d'abaisser le prix d'entrée de la piscine de Lancy (ouverte depuis le 1^{er} mai) le soir à partir de 17 heures, aussi bien pour les adultes que pour les enfants (Fr. 1.— et Fr. 0,40).

C. F.

Petites annonces médico-sociales

Quelle infirmière diplômée accepterait d'accompagner bénévolement des personnes âgées de la Commune, lors de manifestations, sorties, excursions, etc. ?

Y a-t-il une maman du Petit-Lancy qui accueillerait deux enfants de 4 et 6 ans le jeudi ?

On cherche encore quelques personnes disposant de voiture pour effectuer bénévolement le transport de personnes âgées ou handicapées sur la Commune.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner à Madame Wagenknecht, tél. 94 11 11 (le matin de 8 h. à 10 h.).

Information

Savez-vous qu'un Foyer pour personnes âgées, géré par la Commune, s'est ouvert au Grand-Lancy et qu'un autre sera construit prochainement au Petit-Lancy ?

Bourse aux vêtements

Brillante inauguration, début avril, des locaux de la nouvelle bourse aux vêtements d'enfants au Grand-Lancy.

Réunis autour d'un buffet somptueux, préparé par les mamans du quartier, des personnalités de la Commune et, surtout de fort nombreux parents admirèrent sans réserve les fresques peintes par les élèves de la Classe de Mme Eardley (5^e primaire), fresques qui donnent aux murs de béton l'ambiance chaude et vivante d'un « marché familial ».

Et, comme l'explique M. Rosselet, maire de Lancy, il est important que les mamans qui viennent tour à tour acheter ou vendre les habits de leurs enfants se retrouvent dans une ambiance sympathique.

Merci à Madame Eardley qui se dépensa sans compter et à tous les artistes en herbe, qui, non contents d'avoir décoré les murs, animèrent encore cette inauguration par de très jolies productions.

Rappelons brièvement que la Bourse aux vêtements a lieu à l'école en Sauvy le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois de 14 h. 30 à 17 h. et, dès septembre, le 1^{er} samedi du mois, de 9 h. à 11 heures. Elle est ouverte à tous, pour la vente, l'achat ou l'échange de vêtements d'enfants de 2 à 13 ans, en parfait état.

Les vendeuses sont des mamans bénévoles du quartier et la responsable est Mme Chantal Maillard (tél. 94 32 42).

A. W.

Jean-Pierre TADDEO

ENTREPRISE COUVERTURES
BATIMENTS

Rue Charles-Cusin 2
Tél. 31 56 46
Confignon tél. 42 21 34

Pharmacie NOYER

A. et M. NOYER, pharmaciens

Chemin des Palettes 3
GRAND-LANCY
Tél. 94 67 22

Livraisons à domicile

Camille Lorenzini

MENUISERIE - AGENCEMENTS

61, avenue des Communes-Réunies

Grand-Lancy - Tél. 94 15 01

Charles BERTOLINI

PAPIER-PEINT - PEINTURE

1, avenue des Morgines

Téléphone 92 51 44

Laurence Dutour

COUTURE

Route du Grand-Lancy 56 - 1212 Grand-Lancy
Téléphone 43 73 95

Pâtisserie - Confiserie

R. Dutour

Avenue des Communes-Réunies 2 - Gd-Lancy
Téléphone 94 25 85

Tabacs - Journaux - Librairie
Loterie romande

C. Furer

Mercerie - Laine - Bas

Grand-Lancy

Téléphone 94 11 50

... Pourquoi courir en ville

quand le spécialiste TV du
Grand-Lancy, 3, place du
1^{er}-Août (en face de l'église)
ne demande qu'à vous servir ?

BELVISION TV S.A.

Tél. 94 70 90

Vente, location, reprise

Démonstration à domicile
sans engagement

Réparations en 24 heures

Entreprise du bâtiment et travaux publics

Roger Bosson

M. et Mme Henri COTTET

32, avenue Eugène-Lance
GRAND-LANCY
Tél. 022/94 04 24

Une cuisine soignée dans un beau cadre de verdure et de tranquillité. Salles et salons pour vos repas d'affaires et fêtes de familles.

Rayonnages classiques - Rayonnages à palettes - Roulettes en tous genres

P.E. Muller - V. Lorenzini, successeur

17, Coulouvrenière - Genève - Téléphone 29 20 85

GARAGE JAUSSE

Automobiles neuves et occasions
Vente - Achat - Echanges - Facilités

Tél. 94 50 11 - 94 50 12 - 94 50 13

1, route du Grand-Lancy
25, avenue Curé-Baud - Grand-Lancy

Pharmacie des Communes-Réunies

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
suisses et étrangères

Avenue des Communes-Réunies 62-64
1212 Grand-Lancy
Téléphone 94 05 11

Equipements électrique, électronique et diesel
des automobiles

Marc Millet S.A.

47, rue Prévost-Martin
GENÈVE
Tél. 29 86 66 et 29 86 67

Services Bosch, Scintilla, Lesto
Blaupunkt, Duco-France, Zenith

Café des Verjus

A. Dunand

Glaces maison

79, route du Grand-Lancy

Maillard ENSEIGNES

SÉRIGRAPHIE
DÉCORATION

Route du Grand-Lancy 59
1212 Grand-Lancy
Tél. 94 82 50

J.C. BOIMOND

Révision de moteurs
Autos - Motos

ALÉSAGES - PLANAGES

26, rue du Vieux-Billard
Tél. 28 90 20

LES PALETTES

BAR - RESTAURANT - TEA-ROOM
Sa table - Sa cave et ses spécialités

OSCAR ZUFFERLI

Chemin des Palettes 5
Avenue des Communes-Réunies
Grand parking
Tél. 94 61 16 GRAND-LANCY

Bottelli & Cie

Quincaillerie-Outillage
Fournitures industrielles

Rue Caroline 9 - GENÈVE - Tél. 42 65 30

Favorisez nos annonceurs

VILLE DE LANCY

RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

MAIRIE : 41, route du Grand-Lancy, tél. 94 11 11.

Heures d'ouverture : (samedi fermé)
Dès le 1er octobre : 08 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 18 h 00
Dès le 1er juin : 07 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 00

ETAT-CIVIL : Aux heures d'ouverture de la Mairie.

POLICE MUNICIPALE : Réception : Annexe II - 58, rte du Grand-Lancy (aux mêmes heures d'ouverture que la Mairie), tél. 94 11 11.

SERVICE MEDICO-SOCIAL : voir page 3.

LOCAUX DE VOTE : Grand-Lancy : Salle communale - Petit-Lancy : Salle communale - Vendredi : 18 h 00 à 21 h 00 ; Samedi : 16 h 00 à 19 h 00 ; Dimanche : 10 h 00 à 12 h 00.

VOIRIE : Levée des ordures ménagères : Gd-Lancy : mardi, jeudi, samedi (sauf quartier des Palettes) - Petit-Lancy et quartier des Palettes : lundi, mercredi, vendredi.

LEVÉE DE LA FERRAILLE : S'inscrire à la Mairie.

LEVÉE VERRE ET PAPIERS : Avis à domicile.

SERVICE DU FEU : Tél. 118 - Urgences seulement.

BIBLIOTHÈQUE : 70, rte du Pt-Butin, tél. 92 82 23. Heures d'ouverture : lundi, fermé (travaux administratifs) du mardi au vendredi : de 15 h à 18 h et de 20 h à 21 h dès l'âge de 7 ans ; samedi : de 10 h à 12 h. - Possibilité d'étudier les langues : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Russe.

GARDERIE DE L'ÉTOILE : 80-82, av. des Communes-Réunies, tél. 94 81 81 - du lundi au vendredi.

NURSERY DES PALETTES : 10, chemin des Palettes, tél. 94 24 03.

GARDERIES D'ENFANTS PETIT-LANCY-CARROLL : 56, ch. des Clochetons, tél. 92 03 73 ; 86-88, rue des Bossons, tél. 92 28 86.

JARDIN D'ENFANTS «LES COCCINELLES» : 18, ch. de la Caroline, tél. 92 80 37.

JARDIN D'ENFANTS «LE PETIT PRINCE» : 31, ch. des Palettes, tél. 94 16 62.

JARDIN D'ENFANTS «BOUT DE CHOU» : 11, ch. Fort-de-l'Écluse, tél. 92 24 16.

CITÉ-JOIE : 16, av. des Communes-Réunies - Foyer Nid-Joyeux, pension complète, dépannage d'enfants de 5 à 12 ans, tél. 94 56 94. Crèche-garderie : 94 81 70 - Hôtel des Jeunes : 94 61 50 - Centre d'accueil : 94 61 50 - Foyer Myriana : 94 56 98.

COLONIES de Lancy : Mme Madeleine MAGNIN, présidente, 34 bis, av. L.-Bertrand, t. 92 39 09 ; Catholique du Gd-Lancy : Se renseigner à la Cure, tél. 94 06 33 ; Catholique du Pt-Lancy (La Fouly) : se renseigner à la Cure, t. 92 17 45.

INSTITUTS PRIVÉS - Institut Florimont : 37, av. du Petit-Lancy, tél. 92 09 11 - Pensionnat Marie-Thérèse : 24, av. Eugène-Lance, t. 94 26 20.

ÉCOLES : enfantine du Gd-Lancy, tél. 94 55 00 ; enfantine du Bachet-de-Pesay, tél. 42 54 82 ; primaire, enfantine et jardin d'enfants des Palettes, tél. 94 33 22 ; école Gd-Lancy en Sauvvy, 58, av. Curé-Baud, tél. 94 46 11 ; école Céréssole, primaire et enfantine, tél. 92 86 92 ; primaire du Petit-Lancy, tél. 92 21 88 ; enfantine du Petit-Lancy, tél. 92 05 87 ; primaire de la Caroline, tél. 92 85 63 ; enfantine de la Caroline, tél. 92 85 63 ; enfantine des Morgines, tél. 92 04 22 ; école de Tivoli, tél. 92 29 36. Dans ces écoles et groupes scolaires, des salles de gymnastique, rythmique, conférences, etc., sont mises à disposition des sociétés, sur demande à présenter à la Mairie. Il en est de même pour les salles de réunions (grandes et petites) : du Gd-Lancy, 64, rte du Gd-Lancy - du Pt-Lancy, 7, av. Louis-Bertrand.

CYCLES D'ORIENTATION Lancy-Nord : av. des Grandes-Communes, tél. 92 03 22 - Voirets (Lancy-Sud) : ch. du Clos (Commune de Plan-les-Ouates), tél. 94 33 11.

RESTAURANT SCOLAIRE : Ecole Gd-Lancy en Sauvvy, av. Curé-Baud ; Ecole Caroline, r. des Bossons, Pt-Lancy ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredis. Se renseigner à la Mairie, Annexe I.

BAIN

Nouveautés 1976

BIKINI - COSTUMES DE BAIN

Notre collection de modèles choisis tout spécialement pour vous

Tennis

Réparations et cordages soignés



**SCHICKLI
SPORTS**

GRAND-LANCY

59, route du Grand-Lancy - Téléphone 94 86 79

Paul PAULI

Horticulteur - Fleuriste

1212 Grand-Lancy
Place du 1^{er}-Août
Tél. 94 25 48

Vins en gros

C. Berthoud & Cie S.A.

Pont-Rouge - Lancy - Genève
Tél. 43 44 45 et 42 49 13

Dépositaire de la maison

A. ORSAT S.A. - MARTIGNY

Visserie - Boulonnerie - Outillage

Dépôt INBUS - VERBUS - STAHLWILLE

E. BISCHOF

6a, chemin du Clos

1212 Grand-Lancy

Téléphone 94 56 11 et 94 56 12

TELECTRO

ENTREPRISE ELECTRIQUE

Joseph W. Parth

Téléphone (022) 94 22 44
Avenue Eugène-Lance 72
1212 GRAND-LANCY



Bicyclettes
Solexine

AGENCE MOBYLETTE - VELOSOLEX

CYCLES A. POCHAT Grand-Lancy Tél. 94 23 88

circulaires
stencils
photocopies
imprimés
adressage

PHOTOCOPIES + OFFSET

POT

76, Communes-Réunies
(Étoile Palettes)
Grand-Lancy ☎ 94 36 77

Café - Brasserie - Restaurant

EUROPRAILLE

64, avenue Eugène-Lance
Grand-Lancy - Tél. 94 70 40

Ses spécialités :

de fondue, de jambon cru, de filet de cheval

Fermé le dimanche

AUBERTINAZ + BALLIGER

Tondeuses à gazon JACOBSEN
Machines et outils pour pelouses,
parcs et jardins
Vente, entretien et réparation

68, Ancienne-Route 1218 Grand-Saconnex
Genève - Téléphone 34 01 47

(Suite en page 8)

J. SIEBER, agent immobilier autorisé en fonds de commerces

CENTRALE DE SERVICES

à votre disposition pour toutes vos affaires et vos problèmes

- **IMMOBILIER ET COMMERCIAL** : toutes transactions, conseils Suisse et étranger, expertises.
- **GESTION DE FORTUNE** : nouveau système de placement.
- **JURIDIQUE** : consultations, procès et recours, poursuites, etc...
- **TOUTES AFFAIRES** : fiscales, comptables, administratives et autres.
- **REVUE INTERNATIONALE DES AFFAIRES** (début 1977, sous toutes réserves): annonces et documentations en matière immobilière, commerciale, placements, vacances, etc...

Tarifs de faveur en cas d'abonnement (20% en moyenne de rabais).

Je m'abonne pour 1976-1977 et je verse la somme de Fr. 80.— (revue gratuite si parution) à votre c.c.p. Genève 12-9974. Je vous envoie une lettre explicative de mes désirs, munie de mes nom, adresse, téléphone, profession, etc... Envoi de documentations contre Fr. 1.— en timbres-poste (à cause de nos tarifs très favorables).

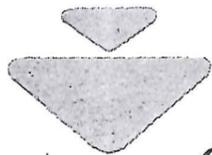
SUR RENDEZ-VOUS

100, route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy 2 - Téléphone (022) 28 44 10

Edouard Brun
& Cie

Règle
Vente et achat
d'immeubles, villas,
et appartements
Conseil immobilier
Placements
hypothécaires

tél: 35.19.60
7, rue Versonnex



Tokalon

Cosmétique de haute qualité

Jaeger & Bosshard

Démolition d'usines

Récupération : fer, métaux, VIEUX PAPIERS

Route des Jeunes 32

La Praille

Tél. 42 34 44

Constructions
métalliques
Aluminium

GUILLERMIN & Cie



1212 Grand-Lancy 2
Tél. 94 29 03

JEAN FROHLICH

PÊCHEUR

34, chemin Armand-Dufaux
1245 Collonge-Bellerive
Téléphone 52 22 91

Les marchés : Plainpalais, mardi et jeudi - Liotard, jeudi
Filets de perches... du pêcheur au consommateur !

Renseignements officiels

(suite de la page 7)

Henny Georges, tél. 94 34 10, 5, pl. du 1er-Août, Gd-Lancy.
Horvat Ladislav, tél. 93 52 22, 28, rte de Chancy, Pt-Lancy.

GROUPE MEDICAL: 16, av. des Communes-Réunies, tél. 94 11 22 :
Dr Pierre Roch - Dr Robert Du Bois - Dr Jean-Pierre Rey - Dr Jost Schnyder - Dr Marcel Rudaz.

CHIROPRACTICIEN: Jaquet Pierre, tél. 92 23 77, 7, ch. Fief-de-Chapitre, Pt-Lancy.

OPHTHALMOLOGUE: Favrod-Coune Mathilde, tél. 94 45 55, 37, ch. des Semailles, Gd-Lancy.

MEDECINS-DENTISTES: Duc Michel, t. 93 46 20, 28, rte de Chancy, Pt-Lancy.
Frehner Georges, tél. 43 77 61, 76, rte de St-Julien, Bachet-de-Pesay.
Harder Eric, tél. 92 72 66, 8 bis ch. du Banc-Bénit, Pt-Lancy.

Rauscher Bernard, tél. 92 11 10, 78, rue des Bossons, Pt-Lancy.
Terrapon François, tél. 94 03 63, 35, ch. des Semailles, Gd-Lancy.

CABINET DENTAIRE, 58 : av. Curé-Baud, école Gd-Lancy en Sauvy, tél. 94 67 30.

PHYSIOTHERAPEUTES: Belleville Denis et Bezategui Raoul, tél. 94 92 22, 41, ch. des Semailles, Gd-Lancy.
Guillermin Andréanne, tél. 93 30 26, 28 route de Chancy.

ETABLISSEMENT CULTURE PHYSIQUE ET SAUNA: M. Maurice Chillier, tél. 93 44 55, 28, rte de Chancy, Pt-Lancy.

DISPENSARE: 31, ch. de l'Epargne, Pt-Lancy - Prêt de matériel s'adresser à Mme Hermann Hettich, tél. 92 25 35.

EGLISE NATIONALE PROTESTANTE Gd-Lancy: M. le pasteur Jean-Daniel Duckert, 96, rte du Gd-Lancy, tél. 43 66 19.

Lancy-Sud: M. le pasteur Bernard Buunk - bureau: 62, Comm.-Réunies, tél. 94 70 80; dom.: 64, Comm.-Réunies, tél. 94 60 05; Mlle le pasteur Francine Guelbert - bureau: 62, Comm.-Réunies, tél. 94 44 91, privé 94 38 34.

Petit-Lancy: M. le pasteur Pierre Blanvalet, 3, ch. des Troènes, tél. 92 15 93.
La Caroline: Paroisse St-Luc, rue de la Calle, tél. 92 67 05. M. le pasteur Henri Coste, 7, rue des Grand'Portes, Onex, tél. 92 95 53.

PAROISSE CATHOLIQUE CHRETIENNE Lancy/Carouge: M. le curé Fredy Soder, tél. 935215, 51, av. Curé-Baud, Gd-Lancy.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE Grand-Lancy: M. le curé John Chavanne, tél. 94 06 33, 8, ch. du 1er-Août, Gd-Lancy.

Chapelle de la Sainte Famille: Les Palettes - Père Tarcisse, tél. 94 35 01, 43, av. Curé-Baud, Gd-Lancy.

Pt-Lancy: M. le curé Eugène Petite, t. 921745, 4, ch. de l'Epargne, Pt-Lancy.

La Caroline: Rectorat St-Marc, ch. de la Caroline - rue des Racettes - M. l'abbé Claude Alméras, tél. 92 72 22, 24, av. des Grandes-Communes, Onex.

ASSOCIATION DES HABITANTS DE LANCY-SUD: Sports, culture, divers cours, conférences - Présidente: Mme Christine Castella, 31, ch. des Pontets - Gd-Lancy, tél. 94 71 96.

CENTRE CULTUREL DE CAROLL: Sports, culture, divers cours, conférences: 18, chemin de la Caroline - Responsables: M. Claude Fol, tél. 92 40 27, 14, ch. de la Caroline, Petit-Lancy - M. Jérôme de Weck, tél. 92 51 94, 29, av. des Morgines, Pt-Lancy.

ASSOCIATION DES INTERETS DU GD-LANCY: Organisation Fête du 1er Août - Organisation Arbres de Noël - Réunions pour personnes âgées: Président M. René Tornare, t. 942742, 3, ch. des Courtillots, Gd-Lancy.

ASSOCIATION DES INTERETS DU PT-LANCY: Organisation Fête du 1er Août - Organisation Arbres de Noël - Expositions - Réunions pour personnes âgées: Président: M. Robert Grodwohl, 24, ch. de la Caroline, tél. 92 58 75.

JOURNAL «LE LANCÉEN» Rédaction: Mme Madeleine Magnin, 27, ch. de la Vendée, t. 923009; Mme Andrée Piguet, 16, av. Eugène-Lance, tél. 94 36 18; Administration / Publicité: M. Franç. Sprungli, 8, pl. des Ormeaux, t. 92 11 35.

GROUPE CULTUREL DE LANCY: Spectacles, représentations théâtrales, concerts, expositions, etc. - Responsable: Mme Edith Eardley, 1, pl. des Ormeaux, tél. 92 30 50.

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS: Capitaine: M. Charles Revillod, 1, pl. des Ormeaux, tél. 92 27 28.

PROTECTION CIVILE: Chef communal: M. Marius Robatel, 70, rte du Pont-Butin, Pt-Lancy, tél. 92 57 30 (prof. 57 29 55).

AMICALE DE LA PROTECTION CIVILE: Président: M. James Andrié, 8, ch. des Recluses, Petit-Lancy, tél. 92 25 15.

SAUVETEURS AUXILIAIRES: Chef: Robert Waldvogel, tél. 92 10 33, 25, av. des Morgines, Petit-Lancy.

FANFARE DE LANCY: Président: M. Armand Python, 11 a, ch. des Semailles, Grand-Lancy, tél. 94 65 61.

LANCY SPORTS FC: Président: M. Jean-Luc Chillier, dom. prof., 72, bd Saint-Georges, tél. 29 95 55.

GRAND-LANCY FC: Président: M. Jean Roch, 5, av. Eug.-Lance, Gd-Lancy, tél. prof. 21 70 11.

GRAND-LANCY FC VETERANS: Responsable: M. J.-P. Werthmuller, 14, ch. de Gilly, Grand-Lancy, tél. 94 05 59.

VELO-CLUB DE LANCY: Président: M. René Chappuis, Gd-Lancy, tél. 94 06 97.

VELO-CLUB DES ORMEAUX: Président: M. Gérald Petitpierre, 4, rue Fallier, tél. 35 59 04.

SOCIETE FEDERALE DE GYMNASIQUE, Masculine: Président: M. André David, t. 34 28 27, 25, av. Giuseppe-Motta, Genève - Féminine: Présidente: Mme Chiara Grunenwald, 33, av. du Lignon, tél. 96 06 88.

ZZ LANCY (Tennis de table): Président: M. Jacques Bornet, 1, ch. des Fraisières, t. 945552.

LANCY AMITIÉ SPORTS-GYMNASTIQUE: Président: M. René-Paul Desjacques Athenaz, tél. 56 17 68.

LANCY HANDBALL CLUB: Président: M. Pierre Guadagnini, 3, ch. des Pontets, tél. 94 65 37.

JUDO KWAI LANCY: Président: M. Bernard Mammie, 3bis, rte de Chancy, t. 93 35 92, Pt-Lancy.

JUDO ASSOCIATION PALETTES: Président: M. Frédy Luthi, tél. 94 87 21, 6a, ch. du Clos, Gd-Lancy.

LANCY-NATATION: Responsables: M. Roger Bosson, 21, av. des Morgines, tél. prof. 298016 - M. Bernard Dupont, 15, ch. Paul-Rose, Onex, tél. prof. 21 09 45.

LANCY VOLLEY-BALL CLUB: Président: M. Walter Weber, t. 94 72 03, 31, ch. des Palettes, Grand-Lancy.

LANCY-SUD BASKET CLUB: Présidente: Mme Elisabeth Van Der Bent, 23, ch. des Palettes, Gd-Lancy, tél. 94 65 63.

BASKETBALL CLUB CAROLL: Président: M. Michael Steel, 265 d, rte St-Julien, Perly, tél. 71 26 59.

LANCY TENNIS CLUB: Président: M. Daniel Vitoux, 19, rue de la Dôle, tél. 45 34 59.

TENNIS CLUB LANCY-FRAISIERS: Président: M. Daniel Duc, tél. 94 57 16, 6, ch. du Clos, Grand-Lancy.

Potins communaux

La Commission des Ecoles projette d'installer divers jeux dans les préaux des Ecoles enfantines (soucoupes, arbres à grimper, balançoires, toboggans, poutres d'équilibre, etc.), afin que les petits Lancéens puissent se dépenser physiquement, sans songer à détériorer le matériel scolaire ou même les arbres et plantations situés à proximité de leur école.

* * *

Le Pavillon Lullin, sis dans le parc de la Mairie, est en bonne voie de rénovation.

* * *

Dernièrement notre Commune a acheté diverses parcelles, soit:

- a) **Gd-Lancy**: propriétés Bacchetta et Guillermin pour l'agrandissement du cimetière;
- b) **Pt-Lancy**: propriété Thiébaud pour y aménager un parc, ainsi que le Café de la Petite Vendée; à ce sujet, il convient de préciser que la Commune de Lancy tend à acquérir petit à petit le plus grand nombre possible des petites maisons du quartier de la Vendée, dans le but de les rénover et de conserver ainsi ce coin si sympathique du Petit-Lancy.

* * *

... Et surtout, n'oubliez pas la **VOGUE** de **LANCY**, les 28-29 août prochain, au Petit-Lancy.
A. Piguet

Camping

Tentes de camping canadiennes dès Fr. 190.—
Tentes d'occasion et fins de séries

Location de tentes
de camping et matériel



Matelas Box une et deux places dès Fr. 76.—
Pétanques JB et R. Bleue

Tennis

Dunlop - Wilson - Snauvert - Lacoste
Powerplay

Raquettes dès Fr. 32.—

Confection sportive